

ANALYSE ET COMPTE RENDU DE LA CAP

Mouvement de 1^{ères} affectations des lauréats du concours externe C 2012

Filière Fiscale

La CAP de 1^{ères} affectations C filière fiscale s'est tenue le 22 mai 2013.

Le mouvement définitif est paru le 29 mai 2013.

Propos liminaires

Concernant cette CAP de 1^{ère} affectation, les élus de la CGT Finances Publiques ont dénoncé une nouvelle fois l'inégalité de traitement entre les lauréats du concours C, selon leur filière d'affectation.

En effet, les agents de la filière fiscale ont une possibilité de recours pour leur affectation en CAP nationale, les agents filière gestion publique, non.

Nous avons indiqué que pour les élus de la CGT Finances Publiques, il persiste un véritable problème d'équité.

Concernant la situation de l'emploi à la DGFIP, nous avons dénoncé la suppression de plus de 25000 emplois en 10 ans, auxquels il convient d'ajouter les 2150 de plus pour l'année 2013.

Nous avons rappelé qu'à cette situation déjà catastrophique s'ajoute la volonté de l'administration de ne pas pourvoir les postes implantés (790 postes vacant dont 436,7 en province et 353,3 en Ile de France) alors que le budget devrait permettre de payer ces effectifs jusqu'au 31/12/2013.

L'administration réalise des économies sur la masse salariale et fait le choix, comme à son habitude, d'anticiper les suppressions d'emplois à venir.

Dans ce contexte particulièrement difficile, la direction générale a décidé de n'appeler que 430 lauréats du concours d'agents des Finances Publiques pour la Filière Fiscale au 1^{er} juin.

Les élus de la CGT ont dénoncé le mépris de l'Administration pour les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

La CGT Finances Publiques a de nouveau insisté sur l'urgence de la situation et a exigé l'appel immédiat de l'ensemble de la liste complémentaire, l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

Concernant l'installation des lauréats du concours 2012, nous avons signifié notre profond désaccord avec le choix de l'Administration de ne pas faire participer l'ensemble des stagiaires au stage de formation initiale (FIC 10) qui se déroule du 3 juin au 12 juillet 2013.

Plus de 300 stagiaires des deux filières vont être débarqués dans les services sans aucune formation et être dès leur arrivée intégrés aux équipes de travail. C'est inacceptable.

Concernant la rémunération nous avons dénoncé l'abandon de la possibilité de demander une avance sur la paye de juin et l'alignement des remboursements de frais sur le moins bien faisant à savoir ce qui se pratiquait à l'Ex Trésor, qui ne permet même pas aux agents de rentrer dans leurs frais. C'est inadmissible !

Réponses de l'Administration

Le président de la CAP a indiqué que la situation fortement déficitaire de la catégorie C préoccupait la Direction Générale et que le DG en personne insistait auprès du ministère de la fonction publique pour un appel de la liste complémentaire du concours commun.

Selon lui, le taux de vacances impacte directement nos conditions de vie au travail. Il faut donc prendre un peu de recul par rapport aux objectifs fixés pour limiter cet impact.

Montreuil, le 13 juin 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfp.finances.gouv.fr

• dgfp@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Concernant la scolarité, il a indiqué que le cursus scolaire proposé aux agents C avait évolué positivement (**Pour la CGT ce n'est pas satisfaisant, nous demandons, l'instauration d'une véritable scolarité comme pour les contrôleurs**).

Il a précisé que la règle était de proposer la scolarité dès l'entrée dans notre administration et que nous n'étions pas dans une situation optimale.

Pour autant, il a rappelé le rôle des tuteurs. Il nous a également assuré que l'Administration veillerait à tenir compte de ce décalage de formation dans l'appréciation de la valeur de servir des agents, en vue de leur titularisation.

Enfin concernant les reculs en matière indemnitaire il a indiqué ne pas être au courant et ne pas avoir de réponse à nous fournir.

Notre Analyse

L'an dernier, nous dénoncions les difficultés rencontrées par les stagiaires quant à leur accueil dans notre administration.

Cette année c'est encore pire ! Et encore une fois nous constatons que la catégorie C dès son entrée dans notre Administration est maltraitée ! C'est scandaleux !

Enfin, nous avons exigé qu'à l'avenir, l'administration mette tout en œuvre pour accueillir dans de bonnes conditions les lauréats du concours.

La CAP

Nous avons dénoncé le peu de temps de préparation laissé aux élus pour étudier les dossiers qui leurs sont confiés et avons exigé que pour les prochaines CAP se temps soit majoré.

Concernant les dossiers qui nous étaient confiés nous les avons évoqués pour faire évoluer les affectations des stagiaires dans le respect des règles. Tâche rendu difficile par les sous effectifs constatés dans les départements des Région Ile de France, Rhône Alpes et les Alpes Maritimes.

Nous avons également évoqué le dossier d'un agent qui affecté dans la filière Gestion Publique souhaitait intégrer la filière Fiscale pour se rapprocher de ses intérêts familiaux.

Les caractéristiques du mouvement :

Sur les 430 lauréats du concours externes :

- ▶ 224 sont affectés en RIF ;
- ▶ 34 affectations d'offices en RIF prononcées ;
- ▶ 17 renoncations au bénéfice du concours ;
- ▶ seulement 39 demandes de rapprochements satisfaites sur 157.

Suite aux interventions des organisations syndicales, la CAP a prononcé 11 modifications d'affectations.



L'ACTION DES ÉLUS DE LA CAP NATIONALE C DE LA CGT A PAYÉ !

La Direction générale vient d'annoncer, l'appel de 500 agents C des listes complémentaires soit : 433 agents de la liste complémentaire du concours externe et les 67 agents de la liste complémentaire du concours interne.

Pour la CGT Finances Publiques ces décisions sont à mettre à l'actif de notre action permanente pour exiger le recrutement d'agents C au regard des besoins des services et de l'exécution des missions.



Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :

Date de naissance : .. / .. / Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière gestion publique ☐

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

Tél. : Mel :

Date : .. / .. / Signature :

